



Premier Arrêt : La première ligne en matière de prévention du crime

Introduction

À tous les jours, des milliers de personnes passent par la Station centrale d'autobus de Montréal. Parmi la foule de vacanciers, de familles et de gens d'affaires, il se trouve des personnes qui sont vulnérables au crime et à la victimisation. Des jeunes de l'extérieur de la ville à la recherche de sensations vives dans une grande métropole ou fuyant un foyer où sévit la violence sont la cible de souteneurs et de revendeurs de drogues. Des personnes en état de crise – soit des femmes fuyant une relation de violence, des personnes souffrant de maladies mentales ou ayant des problèmes de consommation d'alcool et de drogues, des jeunes vivant dans la rue et attirés par la chaleur et la foule circulant dans la gare – tous sont vulnérables à l'exploitation et au crime.

Le programme Premier Arrêt a pignon sur rue dans la Station centrale d'autobus. Il vient en aide aux personnes qui sont vulnérables et contribue à prévenir le crime et la victimisation. Il s'agit d'un partenariat entre le YMCA centre-ville, Dans la rue (un organisme qui vient en aide aux gens de la rue) et Passages (un refuge pour femmes violentées).

Cette publication du Caledon Institute fait partie de sa collection « histoires communautaires » portant sur la prévention du crime et est publiée en collaboration avec le Centre national de prévention du crime. La collection met en relief les initiatives communautaires qui prônent des démarches prometteuses en matière de prévention du crime.

Premier Arrêt reçoit l'appui de plusieurs partenaires notamment du Programme de mobilisation des collectivités, de la Station centrale d'autobus, de la Ville de Montréal, de Centraide, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre et de la Ministère de la Sécurité publique du Québec.

À la rencontre de l'autre

Une partie du travail de Premier Arrêt consiste à prévenir le crime de « situation » – c'est-à-dire de faire en sorte que les personnes vulnérables ne deviennent pas victimes des pickpockets, des souteneurs et des revendeurs de drogues qui occupent les lieux. La présence dans le terminus d'autobus du personnel de Premier Arrêt et leurs actions ont un effet dissuasif sur les criminels.

Ce travail immédiat s'inscrit dans le cadre d'une approche de développement social à long terme dont un volet consiste, entre autres choses, à mettre les personnes dans le besoin en lien avec les services socio-communautaires existants. De leur kiosque, les membres du personnel de Premier Arrêt surveillent les lieux pour identifier les personnes à risques. Ils répondent à ceux et celles qui s'arrêtent au kiosque mais ils observent également la foule et vont vers les personnes qui semblent en difficulté. D'après Henri-Charles Baudot, coordonnateur de Premier Arrêt, cette approche proactive s'impose puisque les personnes dans le besoin ne demandent pas toujours de l'aide. Le personnel de Premier Arrêt

fournit de l'information et dirige les personnes vers les services communautaires comme les refuges, les banques d'aliments et de vêtements, l'aide juridique, les cliniques de santé, les centres de traitement pour toxicomanie et les centres d'emploi. En acheminant les personnes vers les services dont elles ont besoin, Premier Arrêt contribue à réduire sur le champ et à long terme leur vulnérabilité à la victimisation.

Le kiosque de Premier Arrêt est ouvert tous les jours de la semaine, 12 heures par jour, au moment où la gare est la plus achalandée. Il y a toujours deux employés de faction. Ils aident environ une centaine de personnes par mois en leur fournissant des renseignements, en les dirigeant vers les ressources appropriées et en intervenant dans des situations de crise. Ils reçoivent en plus quelques 2 500 demandes d'information au sujet des horaires d'autobus. Ils indiquent à ces gens où se trouve le kiosque d'information du terminus mais, comme le souligne Henri-Charles Baudot, « ce premier contact est souvent l'occasion pour les personnes de demander de l'aide pour autre chose ».

Des personnes vulnérables de tous âges

Les jeunes en transit sont singulièrement vulnérables à la victimisation et à risque de poser des gestes criminels. La plupart des personnes aidées par Premier Arrêt sont jeunes – plus de 40 pour cent ont moins de 25 ans. Environ les deux tiers viennent tout juste d'arriver à Montréal et ne savent pas vraiment comment ils vont faire pour vivre. Parmi les autres, beaucoup sont en état de crise – sans abri, vivant dans la rue sans aucune ressource.

Les employés de Premier Arrêt sont intervenus auprès de jeunes souffrant d'overdose, de jeunes manifestant des comportements psychotiques et de jeunes épuisés au point de perdre connaissance. Ils ont dirigé des jeunes dans le besoin vers des centres de jour, des services de santé, des centres de crise, des centres de traitement pour la toxicomanie, des programmes communautaires, des programmes d'emploi, des programmes de retour à l'école et ainsi de suite. Quand c'est possible, les employés téléphonent même aux ressources pour voir si les jeunes donnent suite à leurs conseils : la plupart du

Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime

La Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime vise à réduire le crime et la victimisation en s'attaquant à leurs causes profondes. Pour ce faire, elle prône une démarche de développement social. Le développement social est un processus à long terme, une approche proactive dont le but est d'enrayer les facteurs personnels, sociaux et économiques qui engendrent des comportements criminels chez certaines personnes ou les exposent à devenir des victimes.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Stratégie nationale et au moyen d'investissements de l'ordre de 32 millions de dollars par année, vient en aide à des collectivités qui désirent mettre de l'avant des projets et créer des partenariats pour contrer la criminalité. La Stratégie vise d'abord les enfants et les jeunes, les communautés Autochtones et intervient au chapitre de la sécurité personnelle des femmes et des jeunes filles. Elle comporte trois volets : l'Initiative pour les collectivités plus sûres, le Programme d'information et d'éducation auprès du public et le Centre national de prévention du crime. Le Centre national de prévention du crime a comme mandat de mettre en œuvre la Stratégie.

L'Initiative pour les collectivités plus sûres vise essentiellement à soutenir les Canadiens et Canadiennes qui entreprennent des activités de prévention du crime dans leurs collectivités. Elle s'articule autour de quatre programmes de financement distincts : le Programme de mobilisation des collectivités qui aide les collectivités à mettre au point des approches de prévention du crime et à entreprendre des activités qui s'attaquent aux causes profondes de la criminalité; le Fonds d'investissement dans la prévention du crime qui a pour objet de recueillir des données fiables sur les méthodes efficaces ou prometteuses associées à la prévention du crime et à la prévention de la victimisation; le Programme de partenariat en prévention du crime qui soutient l'engagement d'organismes qui diffusent de l'information et produisent des outils et des ressources utiles à la prévention du crime dans leurs collectivités; et le Programme d'intervention des entreprises pour la prévention du crime qui interpelle, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, les gens d'affaires et les associations professionnelles pour qu'ils aident leurs collectivités à entreprendre des activités de prévention du crime, à partager de l'information et à se mobiliser.

Quelques exemples d'interventions menées par Premier Arrêt

- Un employé du terminus a informé le personnel de Premier Arrêt qu'un homme plus âgé était en compagnie d'une jeune fille dans le restaurant de la gare. Les employés ont constaté que l'homme avait payé son repas et lui avait offert de l'héberger gratuitement. Ils sont intervenus rapidement pour informer la jeune fille que Premier Arrêt pouvait lui fournir « un hébergement sécuritaire ». La jeune fille a accepté de les suivre. Ils lui ont expliqué les dangers auxquels elle s'exposait dans le centre-ville et l'ont aiguillée vers un refuge. Par la suite, ils ont fait le suivi auprès du refuge pour s'assurer qu'elle s'y était rendue saine et sauve.
- Un jeune de 21 ans qui « squattait » dans les environs du terminus était connu pour sa dépendance de longue date au PCP. Il ne semblait pas avoir d'amis. Le personnel de Premier Arrêt l'a informé de l'existence de divers refuges et sources d'aide. Il ne semblait pas avoir donné suite à leurs suggestions mais continuait néanmoins de passer devant le kiosque deux ou trois fois par semaine. Au bout d'un certain temps, il a annoncé au personnel de Premier Arrêt qu'un des refuges l'avait accepté.
- Une femme de 20 ans avait toutes les apparences d'avoir été battue. Elle avait passé la nuit à l'hôpital et pouvait à peine parler. Elle n'avait pas d'adresse fixe et semblait avoir des problèmes de drogues. Les employés de Premier Arrêt ont communiqué avec un refuge qui s'occupait de ces cas-là et elle y fut admise la journée même.
- Une femme d'âge moyen toute en larmes était assise sur un banc dans le terminus, entourée de sacs de vêtements. Elle avait quitté un conjoint violent mais, une fois arrivée à la gare, s'était aperçue qu'il s'était emparé de son billet d'autobus. Elle n'avait pas d'argent liquide quoiqu'elle avait en main un chèque encaissable le lendemain. Après s'être assuré qu'elle serait saine et sauve pour la nuit chez une amie, le personnel de Premier Arrêt a payé la consigne pour ses bagages. La journée suivante, elle s'est arrêtée au kiosque pour rembourser les frais de consigne et remercier le personnel avant de prendre son autobus pour les Maritimes où elle avait de la famille.
- Une mère accompagnée de ses deux enfants était de passage en route vers Fredericton. En discutant avec elle, les employés de Premier Arrêt ont appris qu'elle avait été victime de violence conjugale. Ils lui ont indiqué où s'adresser à Fredericton pour avoir de l'aide.

temps, ils le font même si certains ne le font pas. Ils peuvent avoir à intervenir plusieurs fois avant qu'un individu accepte de se rendre à un refuge et de chercher de l'aide.

Premier Arrêt vient également en aide aux personnes détrossées par un pickpocket ou qui ont perdu leur argent. Parfois, la personne a simplement besoin de téléphoner à un ami ou à un membre de sa famille. D'autres fois, elle a besoin d'aide pour faire une déclaration à la police ou se trouver un refuge d'urgence.

Les personnes un peu plus âgées ont quant à elles souvent besoin de l'adresse d'une maison de

chambres et de conseils sur la recherche d'emplois. Bien des fois, ces gens arrivent à Montréal avec l'intention de « recommencer à neuf » mais n'ont aucune idée comment se trouver de l'hébergement ou du travail ni où chercher. En les dirigeant vers les ressources appropriées, le personnel de Premier Arrêt réduit le risque qu'elles ne deviennent des victimes ou ne se retrouvent dans la rue.

Il arrive que les employés de Premier Arrêt doivent s'interposer afin de désamorcer des incidents potentiellement violents ou calmer des personnes qui sont ivres. D'autres fois, ce sont des employés du terminus qui repèrent des personnes âgées confuses et désorientées errant dans la gare.

Certaines de ces personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou souffrent d'autres troubles de la mémoire. Laissées à elles-mêmes, elles sont susceptibles d'être harcelées, volées ou agressées. Premier Arrêt intervient en essayant de retracer leur parenté ou en faisant appel à des équipes ambulantes de soins de santé.

Havre de sécurité

Le kiosque de Premier Arrêt est une présence rassurante pour beaucoup de personnes. Il arrive souvent qu'étudiants et étudiantes, personnes âgées et familles s'assoient à proximité du kiosque pour attendre leur autobus. Des parents qui viennent déposer leurs enfants à la Station centrale d'autobus disent aux employés de Premier Arrêt qu'ils sont rassurés par la présence d'un organisme de ce type dans le terminus. Le programme Premier Arrêt contribue à un sentiment de sécurité communautaire.

Par ailleurs, l'apparition de Premier Arrêt n'a pas fait l'affaire à tout le monde. Dans les premières semaines suivant le lancement du programme, certains jeunes et quelques adultes ont tenté d'intimider les employés qui travaillaient de nuit. Le kiosque de Premier Arrêt est situé près des casiers et du quai d'arrivée des autobus. Les employés ont présumé que les casiers servaient de point de chute pour les échanges de drogues. Au bout de quelques mois, lorsqu'il est devenu évident que Premier Arrêt était là pour rester, le climat s'est amélioré.

Le personnel de Premier Arrêt a une bonne relation de travail avec les employés de la Station centrale d'autobus. C'est souvent eux qui leur envoient des personnes dans le besoin. En fait, plus du tiers de la clientèle de Premier Arrêt lui est acheminée par les employés du terminus. De son kiosque, le personnel de Premier Arrêt a accès à une base de données informatisée de plus de 80 organisations. Ces organisations comprennent des centres de jour et des refuges desservant des jeunes et des adultes, des cliniques médicales, des organismes venant en aide aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale, des centres de traitement pour la toxicomanie et des organismes de services sociaux. Le personnel a établi des liens avec toutes ces organisations et est au fait des services qu'elles offrent et de leurs heures d'ouverture.

Les employés de Premier Arrêt sont toujours à l'affût de ressources nouvelles pour répondre à des besoins spécifiques et les ajoutent à la base de données. Ils sont également en contact avec les organismes qui œuvrent auprès des gens de la rue dans les environs du terminus. Il arrive parfois qu'à la demande d'organismes sociaux, Premier Arrêt « accompagne » des clients qui se rendent au terminus pour prendre un autobus vers l'extérieur.

En aiguillant les personnes vulnérables vers les services dont elles ont besoin, Premier Arrêt réduit les chances qu'elles ont de tomber victimes des circonstances ou d'adopter des comportements criminels. « Bon nombre de personnes que nous avons aidées nous ont remerciés de les avoir écoutées, conseillées et soutenues », souligne Henri-Charles Baudot. « Pour nous, l'importance du programme Premier Arrêt ne fait aucun doute. »

Ann Simpson

Ann Simpson travaille à la collection « histoires communautaires » pour le compte du Caledon Institute.

Pour de plus amples renseignements à propos du programme Premier Arrêt, veuillez communiquer avec Henri-Charles Baudot au (514) 849-8393, poste 208.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, composez le numéro sans frais suivant : 1 (877) 302-2672 ou visitez le site Web : www.crime-prevention.org.

Il est possible de se procurer des exemplaires de cette publication, en nombres limités, en Braille, sur disquette et sur cassette-audio.

This community story is also available in English.

© 2001 par le Caledon Institute of Social Policy.

1600 rue Scott, Bureau 620

Ottawa, Ontario, Canada

K1Y 4N7

tél : (613) 729-3340

télec. : (613) 729-3896

courriel : caledon@caledoninst.org

internet : www.caledoninst.org